



## Construction nu-proprétaire

-----  
Par Noreva

Bonjour,

Je suis nu-proprétaire de la maison et du terrain de ma mère. Je souhaiterais construire une maison pour louer sur une partie du terrain. Ai-je le droit ? Est-ce ma mère peut faire partie de la SCI avec mon conjoint sans qu'elle ne finance les travaux ?

Merci

-----  
Par Rambotte

Bonjour.

Pourriez-vous éclaircir l'articulation entre le bien, la SCI, la propriété du bien, la propriété des parts de SCI ?

Pour bien poser la situation juridique exacte.